

Une perle à ces cochons de prisonniers

Prison-là! Nos établissements pénitentiaires n'en finissent pas de se « réformer » et l'Etat n'arrête pas de nommer de nouveaux chefs. Ravis, les taulards agitent leurs petites menottes!

« **M**adame Sylvie Bula sera la nouvelle cheffe du Service pénitentiaire vaudois. Et nous avons trouvé la perle rare! » C'est ce qu'a claironné, sans rire, le ministre vaudois de l'Intérieur, Philippe Leuba, la semaine dernière.

C'est vrai qu'il n'y a pas de quoi rire: le désastre des prisons confine désormais au sublime. Locaux hors normes, direction incompétente, mesures de sûreté incohérentes, brimades, menaces et harcèlement du personnel, c'est tout un système qui est au bord du gouffre, comme l'a relevé le Comité des visiteurs de prison du Conseil d'Etat du canton de Vaud (24 heures, 02.09.11).

Au-delà du pays vaudois, toute la Romandie est concernée. L'audit sur les prisons valaisannes est calamiteux. On connaît les dysfonctionnements des prisons neuchâteloises comme Gorgier. Et à Genève, ce n'est qu'un Champ-Dollon de bataille!


Il faut donc souhaiter bonne chance à la « perle rare » Sylvie Bula qui, à mi-novembre, va entrer en fonction au Service pénitentiaire vaudois. Elle va en avoir, de tristes histoires à se mettre sous la dent. Devenu une véritable

chambre des plaintes du milieu carcéral, Vigousse croule sous les cas qui montrent que les responsables des prisons ont quasiment perdu la maîtrise des événements.

Les bonnes âmes, bien sûr, vont parler de manque de moyens, d'augmentation de la délinquance, de crise de société qui contraint d'interner de plus en plus de cas psychiatriques. La réalité est tout autre: les nouvelles structures de « management » étatique ont généré une invasion de technocrates absolument incapables. Ces zélés bureaucrates n'ont que trois objectifs: couper dans les dépenses, préserver leur poste et brimer ceux qui connaissent le métier et qui ne se laissent pas faire.



La « perle » de Monsieur Leuba est issue de la même filière. Diplômée de HEC, passée par l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique), Sylvie Bula est une consultante qui a pour toute compétence le fait d'avoir pondu pas moins de sept audits sur l'appareil pénitentiaire. Avec les succès que l'on sait.

Qu'à cela ne tienne: pour nos autorités, manifestement, une super-gestionnaire est forcément qualifiée pour affronter les problèmes humains que pose la prison. Il semblerait que lesdites autorités soient définitivement incapables de se réinsérer dans la société! 

Patrick Nordmann

Tout un fromage...

Petit exemple de brimade arbitraire et quotidienne parmi bien d'autres. Un prisonnier de Bochuz, faute de mieux, décide de mettre les fromages qu'il a reçus dans le frigo de l'atelier où il travaille la semaine. Pendant le week-end, l'endroit est fermé, sauf pour les gardiens. Le lundi matin, il constate que l'un de ses fromages a disparu et que l'autre est largement entamé. Il s'en plaint auprès du surveillant-chef. Lequel décrète, inventant ostensiblement un tout nouveau règlement: « Un détenu n'a pas le droit de garder un fromage à l'atelier! » Histoire anodine? Pas tant que ça: la prison est supposée remettre les délinquants dans le droit chemin; mais si les détenus y sont volés, que ce sont les gardiens les voleurs et qu'ils sont couverts par les responsables, le droit chemin est plutôt tortueux...

C'est un psy à prendre

Autre cas, plus dramatique. Dan, que Vigousse suit depuis plusieurs mois, est passé par toutes sortes de prisons du « concordat romand et tessinois ». Condamné à seize mois de détention, il a été incarcéré en 2005 à La Chaux-de-Fonds. A l'époque, il a demandé à voir un psychologue, car il savait qu'il avait des problèmes. Réponse de la psy: « Je tiens à vous informer que je ne pourrai malheureusement pas vous voir dans l'immédiat étant donné mon emploi du temps chargé. »

Soumis au régime de « l'internement administratif », Dan n'est pas sorti après avoir purgé sa peine. Il croupit en taule depuis plus de six ans. Il a réclamé une entrevue avec un psychologue des centaines de fois, en vain. Après avoir été transféré à Bochuz où il a végété pour un temps dans une cellule à la Skander Vogt, il a été retransféré à La Chaux-de-Fonds. Retour à la case départ. Et en 2011, à sa énième demande de voir un psy, il a obtenu la réponse suivante: « Malheureusement le nombre d'inscrits est pour le moment trop faible pour démarrer des séances de groupe. » De 2005 à 2011, six ans de cellule au lieu de seize mois, et aucun suivi psychologique. Ça, c'est de la prise en charge!